

Fumoir électrique avec générateur de fumée, à l'usage domestique, Orte Smoker modèle OS1/OS2/OS3



**NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN
GARANTIE**

version de l'appareil : 02/2024
version du document : 04/2024/JK

Orte Polska Sp. z o.o.
Stoneczna 1, 96-321 Agence

Fabriqué en Pologne

SOMMAIRE

I.	Notice d'utilisation	
1.	Généralités	2
2.	Caractéristiques de l'appareil	3
2.1	Usage	3
2.2	Présentation de l'appareil	3
3.	Consignes de sécurité	3
4.	Transport et Assemblage	4
4.1	Transport	4
4.2	Assemblage.....	4
5.	Conception et dimensions	4
6.	Utilisation.....	11
6.1	Principe de fonctionnement	11
6.2	Démarrage	11
6.3	Mise en marche	11
6.3.1	Mise en marche du générateur de fumée	12
6.3.2	Mise en marche de la résistance chauffante électrique	12
6.3.3	Mise en marche du ventilateur	12
6.3.4	Chargement de combustible.....	12
7.	Entretien.....	12
8.	Spécification et quantités des pièces.....	13
9.	Conditions de garantie.....	15
II.	Notice d'utilisation du thermostat (annexe à part)	16

w

p

I. Notice d'utilisation et d'entretien du Fumoir Orte Smoker

Avant de procéder à l'installation et l'utilisation du Fumoir électrique Orte Smoker à usage domestique, modèle OS1/SO2/SO3 avec générateur de fumée (ci-après « le fumoir » ou « l'appareil »), lisez attentivement et respectez les instructions fournies par la présente notice et consultez les conditions de garantie.

DANGER!!! Risque d'électrocution !

- **NE JAMAIS METTRE L'APPAREIL EN MARCHÉ LORSQU'IL EST EXPOSÉ A L'HUMIDITÉ / LA PLUIE / LE VENT.**

DANGER : Risque de brûlures provoquées par une haute température et/ou un incendie !

- **NE JAMAIS METTRE L'APPAREIL EN MARCHÉ LORSQU'IL EST EXPOSÉ A L'HUMIDITÉ / LA PLUIE / LE VENT.**
- **Avant de procéder à la maintenance/le nettoyage de l'appareil, rassurez-vous qu'il est débranché d'une source d'alimentation électrique et qu'il a été au repos pendant 2 heures minimum.**
- **NE JAMAIS LAISSER FONCTIONNER L'APPAREIL SANS SURVEILLANCE.**

AVERTISSEMENT : Risque de contusion à cause du port d'objets trop lourds et/ou leur stabilisation insuffisante lors du transport !

- **Prenez soin à ce que l'appareil soit levé et manutentionné par un nombre approprié de personnes.**
- **Utilisez les moyens de manutention convenables, par exemple un chariot équipé d'une sangle d'arrimage ou un chariot élévateur.**
- **Sécurisez l'appareil contre le risque de chute.**

Conformez-vous aux dispositions locales en matière d'installation et d'utilisation.

1. GÉNÉRALITÉS

La présente notice constitue une partie intégrante de l'appareil et doit être fournie à l'utilisateur avec la machine.

L'installation électrique d'alimentation devra être réalisée par un électricien qualifié et elle devra être protégée par un disjoncteur différentiel de 30mA.

Le fabricant se réserve le droit de modifier les paramètres et les données techniques de l'appareil, ses dimensions, son aspect extérieur et/ou son équipement, sans préavis, dans la mesure où ces modifications n'ont aucune incidence sur le fonctionnement de l'appareil. La notice à jour est disponible sur le site Internet www.orte.pl.

Orte Polska Sp. z o.o. décline toute responsabilité des dommages causés par une installation malpropre du fumoir, la modification des pré réglages des capteurs, l'utilisation de prises, câbles ou tout autre élément défectueux, par les modifications non autorisées de l'appareil, l'utilisation de pièces détachées non originales et les combustibles autres que ceux préconisés par le fabricant, et par le non-respect des règles et des instructions de la présente notice.

L'appareil est autostable, il peut être utilisé à l'extérieur sous abri, dans un lieu bien ventilé. Il est interdit de raccorder l'exutoire de fumée de l'appareil à un conduit de cheminée, de ventilation, etc.

Avant d'utiliser l'appareil, familiarisez-vous avec la notice d'instructions.

En cas de doute ou d'une panne, contactez votre distributeur ou vendeur.

En fin de vie, le produit devra être éliminé soit par une filière de recyclage, soit par une filière de récupération d'énergie, en fonction du contexte local.

La notice d'utilisation est disponible sur le site Internet www.orte.pl

Fabriqué en Pologne.

Le produit nécessite un assemblage.

2. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL

2.1. Usage

Le fumoir OS1 est un appareil destiné au fumage de viandes, de fromages, de poissons et de charcuteries. Il est équipé d'une résistance chauffante électrique, d'un générateur de fumée et d'un ventilateur. Il peut servir au séchage et/ou au fumage d'aliments, et donner à ces derniers une saveur et un arôme exquis grâce au brûlage de sciures de bois à fumoir.

2.2. Présentation de l'appareil

Le Fumoir est réalisé en tôle Inox. Il est équipé d'une résistance chauffante électrique, d'un générateur de fumée (bac à sciures avec pompe) et d'un ventilateur. L'appareil permet le séchage et le fumage à froid, à température modérée et à chaud.

Après la sélection du mode de fonctionnement souhaité, au moyen de touches sur l'écran de commande, et l'activation de l'allumage, les sciures commencent à brûler lentement et la résistance chauffante atteint la température de consigne.

La résistance chauffante se met en marche en fonction des besoins, pour maintenir la température exigée. Un bac à gouttes installé au-dessus de la résistance chauffante empêche aux sucs de cuisson d'atteindre cette dernière.

3. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

L'installation électrique sur lequel sera raccordé l'appareil devra être réalisée par un électricien qualifié et être protégée par un disjoncteur différentiel de 30mA.

- L'appareil devra être raccordé à un réseau électrique de courant alternatif 220 - 240V.
- L'appareil devra être obligatoirement raccordé sur une prise de courant avec terre.
- Les rallonges (le cas échéant) seront estampillés « pour l'utilisation en intérieur », ils devront avoir un régime de courant au minimum égal au courant nominal de l'appareil et devront garantir la mise à la terre efficace.
- Les câbles d'alimentation de l'appareil devront être distribués de manière à éviter tout contact avec les éléments chauds de l'enveloppe.
- Il est interdit d'utiliser l'appareil à proximité d'un stock d'essence ou autres liquides ou gaz facilement inflammables, et/ou à proximité d'un lieu ou des objets ou des vapeurs facilement inflammables peuvent être présents.
- L'appareil est autostable, positionnez-le à une distance de 50 cm minimum par rapport à tout autre objet.
- Un extincteur devra être prévu à proximité de l'appareil, conformément aux dispositions locales.
- Avant de procéder à la manutention de l'appareil, retirez-en tous les éléments détachés et déposez le générateur de fumée.
- Il est déconseillé de porter un vêtement flottant et/ou travailler avec cheveux longs non noués.
- Ne pas transporter l'appareil en fonctionnement.
- Ne pas couvrir l'appareil et ne poser aucun objet dessus.

DANGER : Risque de brûlures provoquées par une haute température et/ou un incendie !

- Ne pas raccorder l'appareil sur un conduit de cheminée, une grille de ventilation ou autres conduits susceptibles de provoquer un tirage forcé.

DANGER : Risque de brûlures provoquées par une haute température et/ou un incendie !

- Ne jamais nettoyer l'appareil avec un produit facilement inflammable : essence, pétrole, alcool...
- Prévenez tout risque d'inondation de l'appareil.
- Faites attention aux arêtes vives pendant l'assemblage et le démontage de l'appareil.
- Ne pas utiliser l'appareil contrairement à son usage.
- Cet appareil n'est pas un four de cuisson, il n'est pas destiné à maintenir une haute température pendant une longue durée.
- Ne pas laisser l'appareil fonctionner en fin de cuisson. Après chaque utilisation, débranchez l'appareil de l'alimentation électrique si vous ne souhaitez plus l'utiliser.
- Tenez l'appareil dans un lieu inaccessible aux enfants et/ou les animaux.
- L'appareil exige une surveillance permanente en fonctionnement.
- Ne pas toucher les surfaces chaudes, utiliser des gants de protection appropriés.
- Après chaque utilisation, le fumoir devra être soigneusement nettoyé.
- Lors du fumage d'aliments gras (et en cas de dégagement de matières grasses fondues), empêchez l'égouttage de suifs sur le bac à gouttes, de préférence en utilisant un bac métallique complémentaire pour collecter les matières grasses fondues.
- Utilisez exclusivement des sciures à fumoir prévus spécialement pour les fumoirs avec générateur électrique de fumée.

4. TRANSPORT ET ASSEMBLAGE

4.1. Transport

Le fumoir est sécurisé contre le risque de son endommagement par le transport. Lors du transport, le chargement et le déchargement, l'appareil devra être protégé contre les chocs mécaniques, l'endommagement, l'écrasement et les intempéries susceptibles d'être à l'origine d'une panne. Le matériel devra être systématiquement contrôlé à la livraison. Si vous constatez des dégâts causés par le transport, retournez l'appareil au service après vente pour la réparation. Rassurez-vous aussi que le matériel livré est complet. Les réserves et les problèmes éventuels doivent être immédiatement signalés au fournisseur / à la société de transport responsable de l'assurance de la marchandise livrée.

AVERTISSEMENT : Risque de contusion à cause du port d'objets trop lourds et/ou leur stabilisation insuffisante lors du transport !

- **Prenez soin à ce que l'appareil soit levé et manutentionné par un nombre approprié de personnes.**
- **Utilisez les moyens de manutention convenables, par exemple un chariot équipé d'une sangle d'arrimage ou un chariot élévateur.**
- **Sécurisez l'appareil contre le risque de chute.**

4.2. Assemblage

NOTA : Les opérations de montage et d'utilisation devront être effectuées dans le respect des dispositions et des normes nationales !

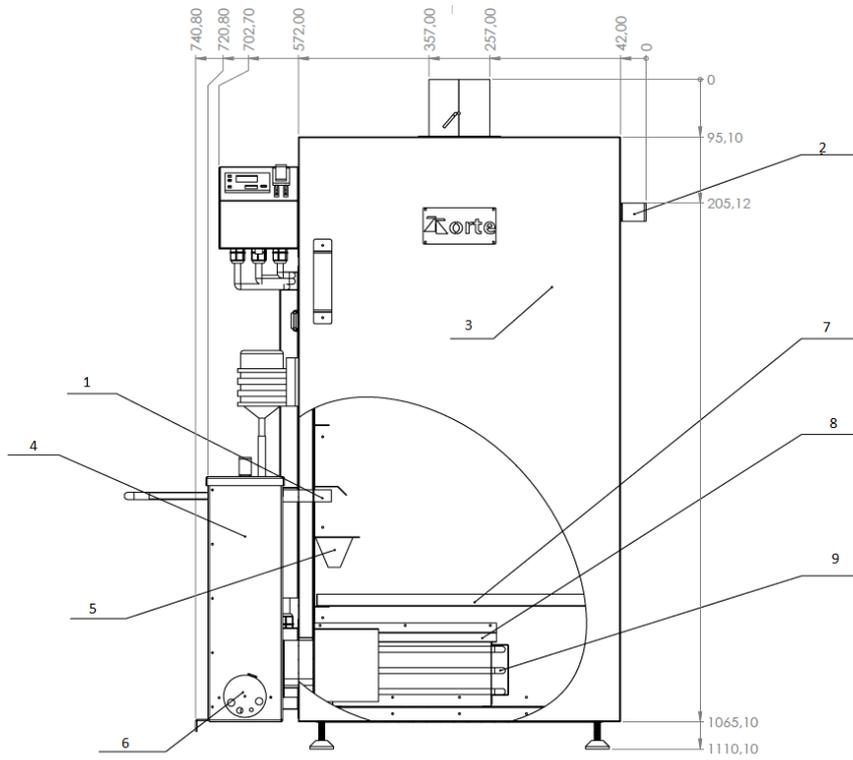
Sauf dispositions contraires du client, le fumoir est livré sur une palette en bois, en fonction de sa puissance et le type sélectionné. Il est livré avec le générateur de fumée préinstallé. Les barres, les crochets, le grille, le tiroir avec étagère et bac à gouttes sont livrés séparément et devront être installés par l'utilisateur.

Le bac à sciures devra être en permanence fermé par le couvercle.

5. CONCEPTION ET DIMENSIONS

No	Désignation	No	Désignation	No	Désignation
1	Buse du générateur de fumée	11	Barre à suspendre	21	Câble d'alimentation
2	Poignée de transport	12	Protection de la buse	22	Verrou
3	Porte	13	Glissière	23	Ventilateur
4	Générateur de fumée	14	Poignée des résistances chauffantes	24	Coiffe
5	Bac à gouttes sous la buse du générateur de fumée	15	Pied (SO1/SO2), Roue (SO3)	25	Thermostat
6	Volet d'admission d'air	16	Régulateur de soufflage	26	Interrupteur général
7	Bac à gouttes	17	Cheminée	27	Interrupteur de la pompe du générateur de fumée
8	Protection de la résistance chauffante	18	Boîtier de commande	28	Interrupteur du ventilateur
9	Résistance chauffante	19	Fusibles	29	Vanne sur le flexible
10	Sonde de température	20	Pompe		

Figure 1. SO1



1. En fonction de modèle, le fumoir est équipé d'une seule ou de plusieurs résistances chauffantes.

Figure 2. SO1

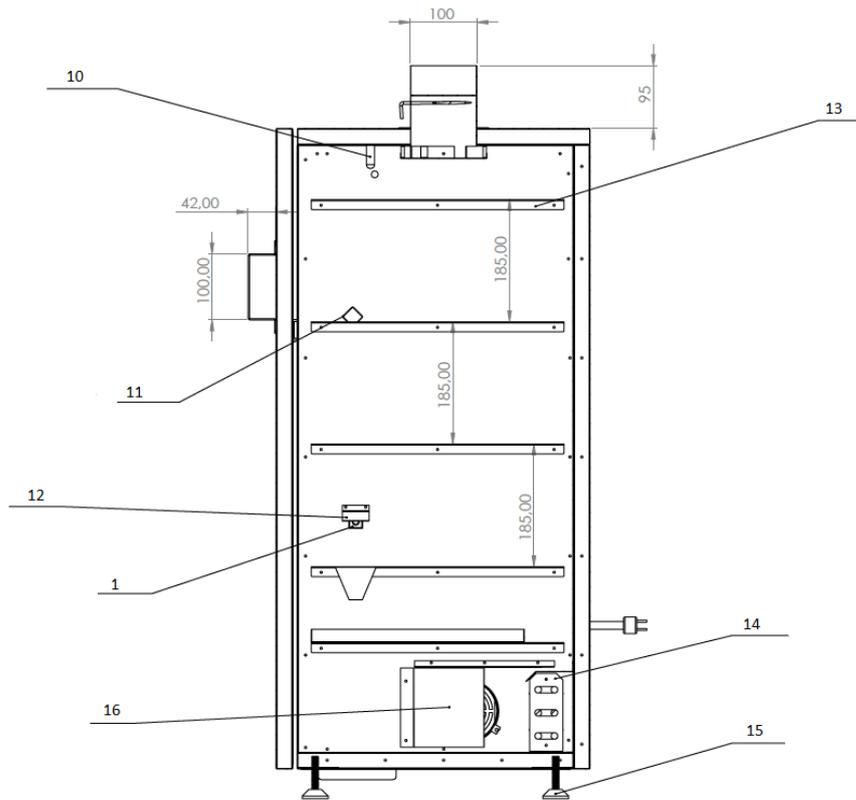


Figure 3. SO1

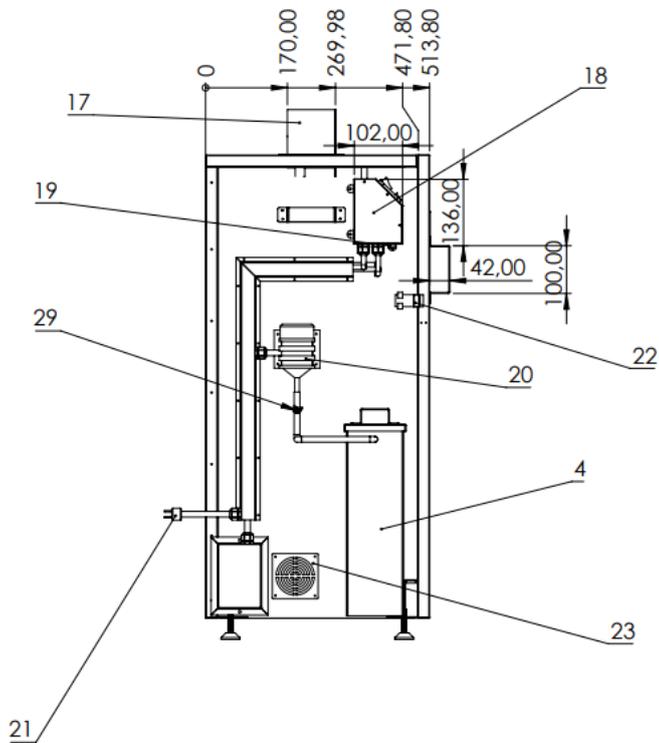


Figure 4. SO1

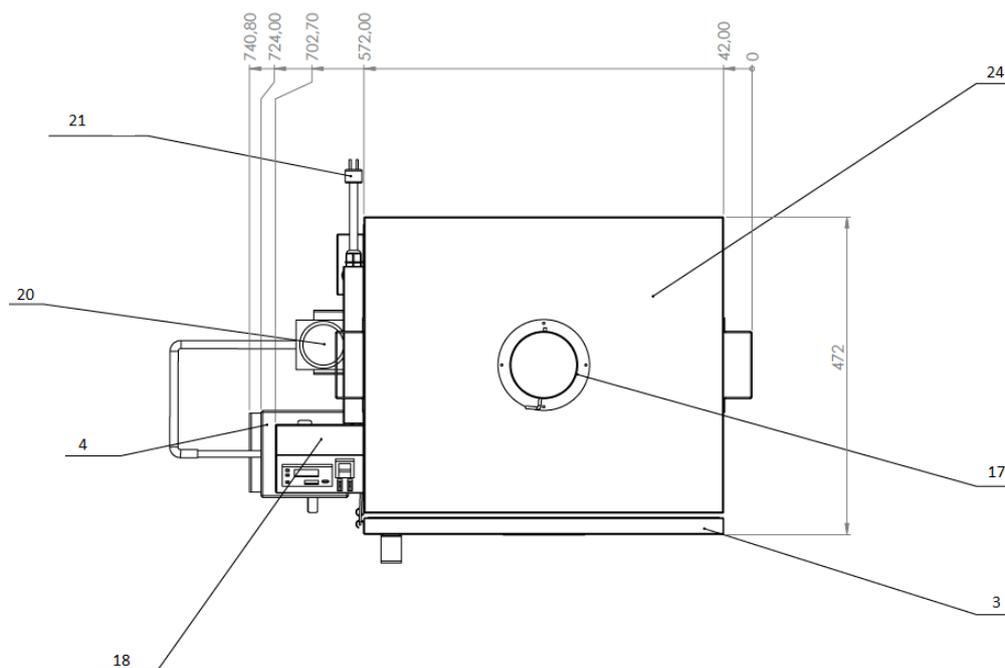


Figure 1. SO2

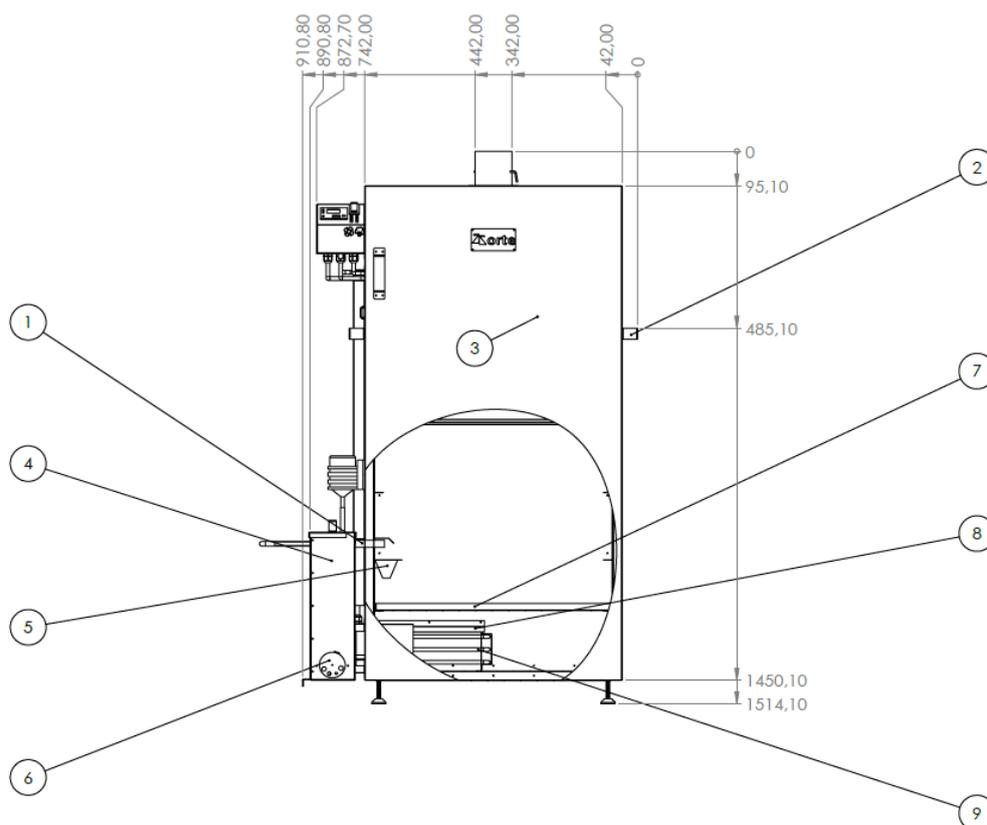


Figure 2. SO2

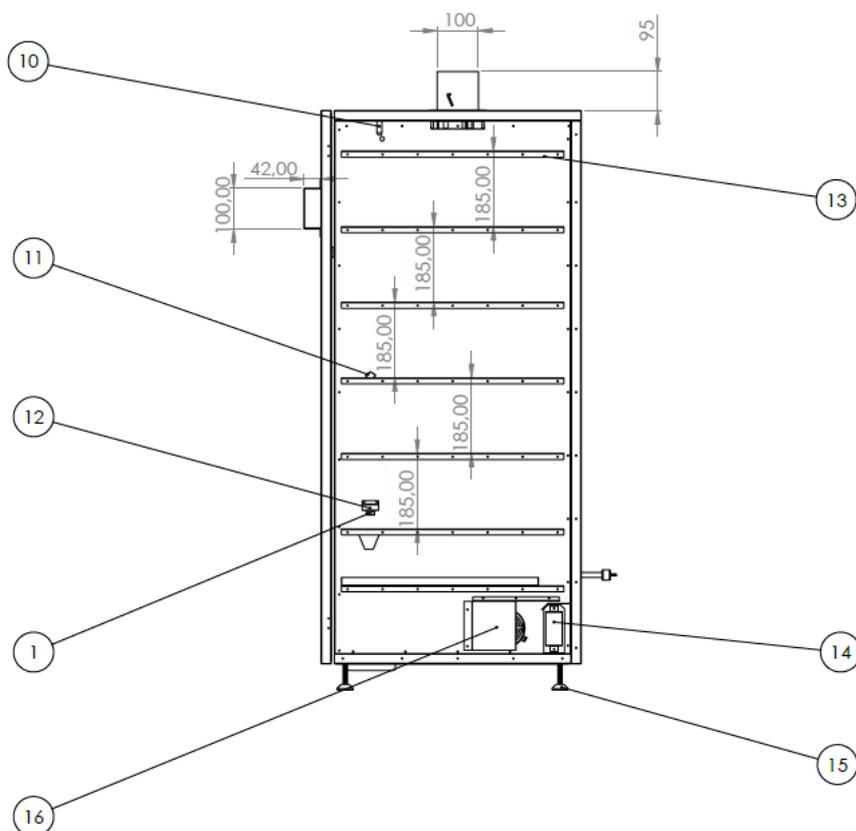


Figure 3. SO2

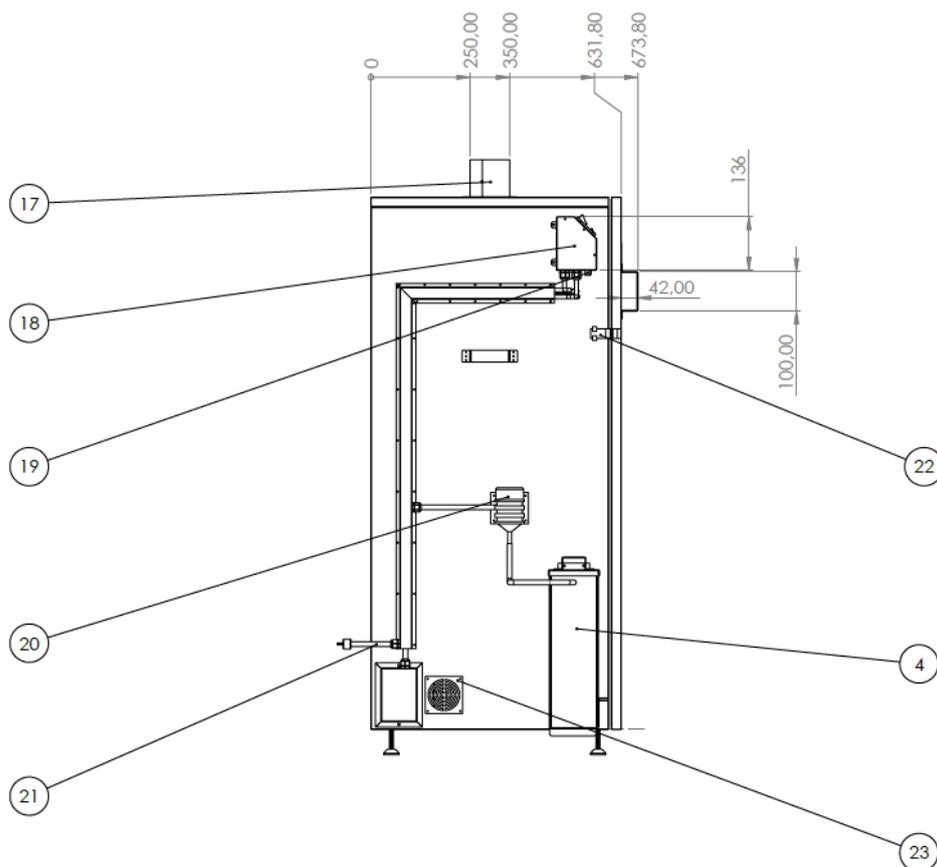


Figure 4. SO2

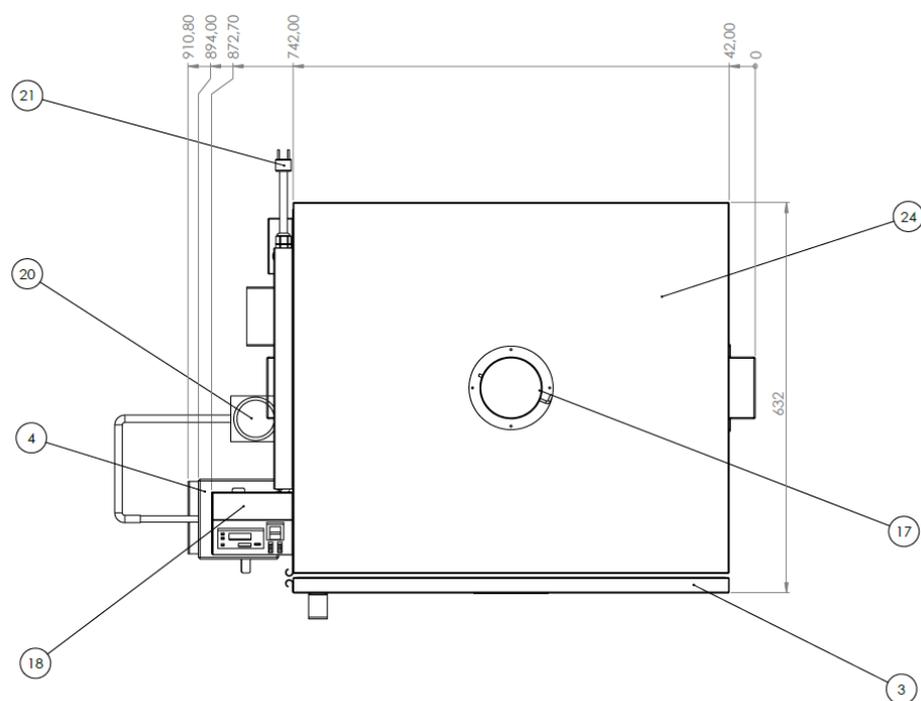


Figure 1. SO3

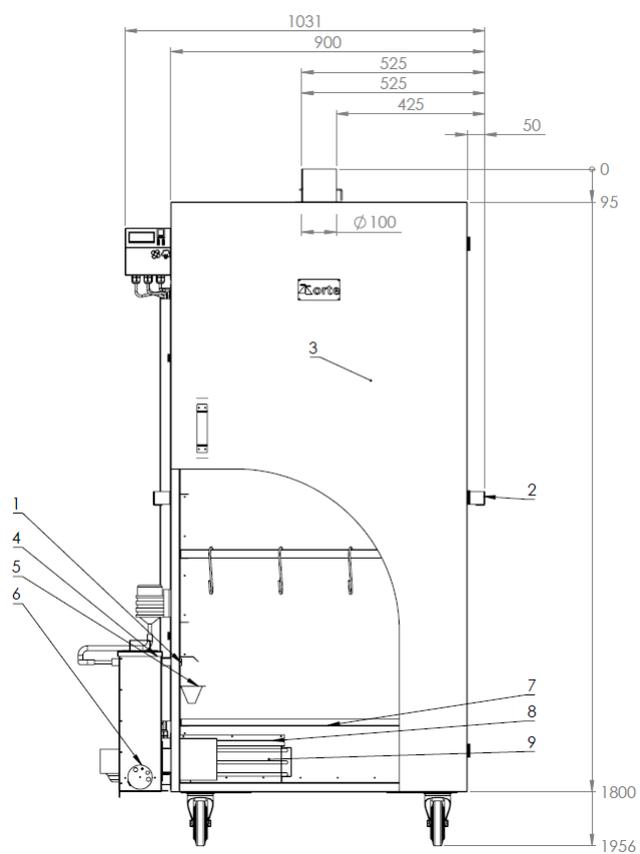


Figure 2. SO3

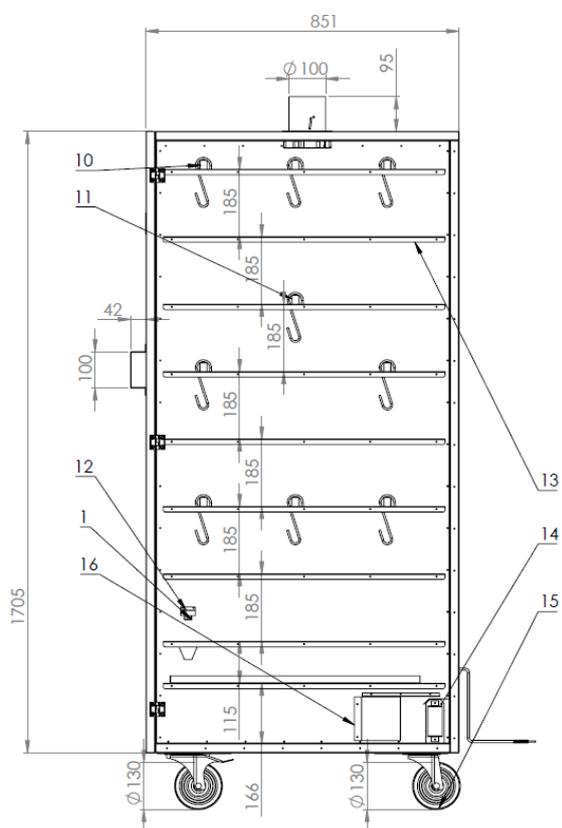


Figure 3. SO3

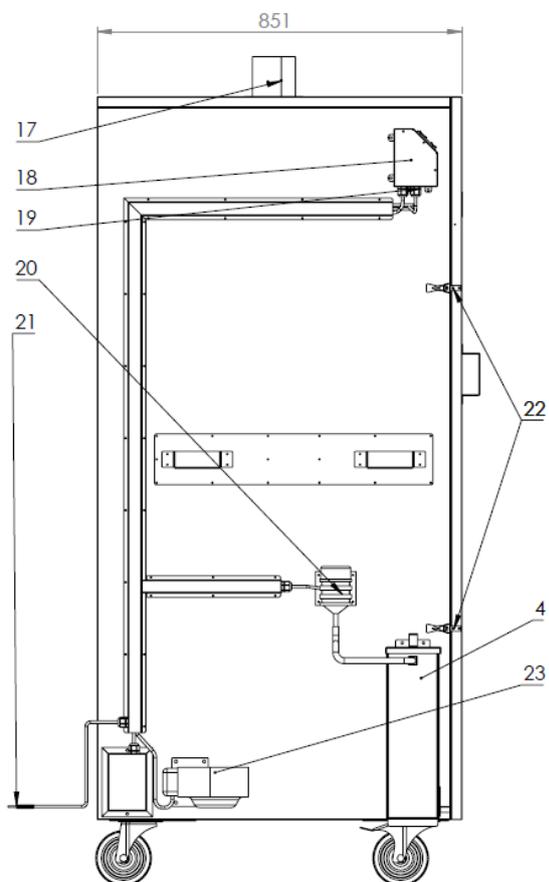


Figure 4. SO3

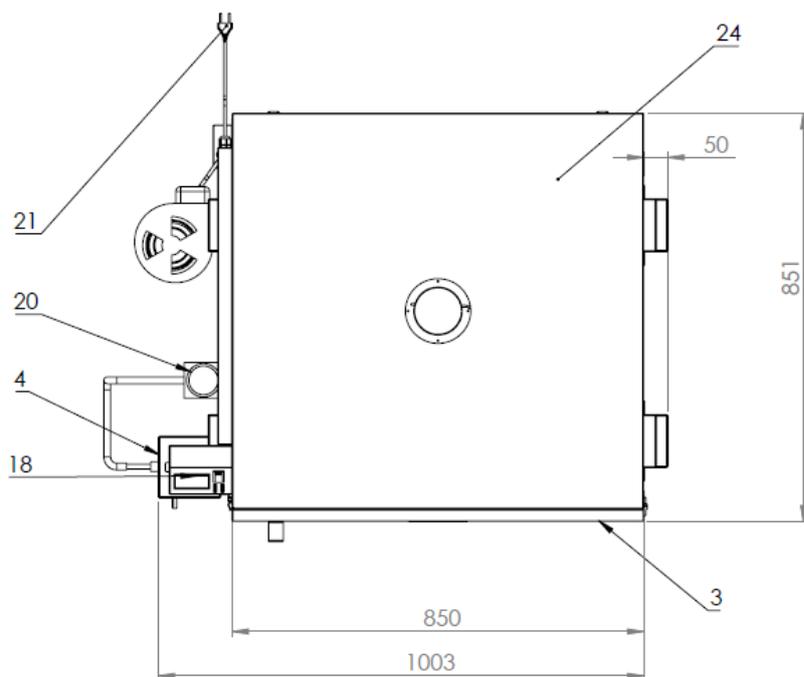
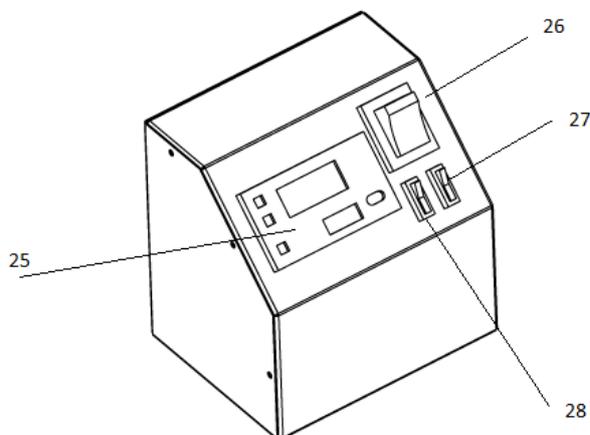


Figure 5. Boîtier de commande



6. UTILISATION

6.1. Principe de fonctionnement

Le fumoir est réalisé en tôle Inox. La température requise est obtenue par une résistance chauffante électrique asservie à un thermostat placé dans le boîtier de commande qui se trouve sur l'enveloppe de l'appareil. La fumée est produite par des sciures à fumoir versées dans un bac prévu à cet effet. Après l'allumage des sciures à fumoir, la fumée est introduite dans l'enceinte du fumoir par la pompe du générateur de fumée. La concentration optimale de la fumée est obtenue en jouant sur la grille d'admission d'air au niveau du bac du générateur de fumée et sur le clapet de fumées dans le conduit de cheminée. Le fumoir contient 5 niveaux de glissières à hauteur fixe pouvant recevoir des barres ou des grilles. L'appareil est équipé d'un bac à gouttes destiné à la collecte des suifs, ce bac doit être installé en bas, sur la première glissière, juste au-dessus de la résistance chauffante.

6.2. Démarrage

Installez l'appareil dans un lieu à l'abri, mettez-le à niveau en ajustant les pieds réglables. Insérez le couvercle du bac du générateur de fumée sous ce dernier, et insérez une grille par le haut de manière à ce qu'elle prenne appui sur deux glissières dans le générateur de fumée. Insérez le bac à gouttes dans les glissières au-dessus de la résistance chauffante, placez une étagère de fumoir, les barres et les crochets au niveau souhaité. Placez le bac à gouttes de la buse du générateur de fumée sous le générateur.

Raccordez le fumoir sur le réseau d'alimentation 230 V avec la terre.

Versez des sciures dans le bac à sciures et ouvrez un peu le clapet de fumées dans la cheminée du fumoir. Ouvrez le volet d'admission d'air au niveau du bac du générateur de fumée. Mettez l'appareil en marche avec l'interrupteur général. Mettez en marche la pompe du générateur de fumée. Activez le système d'allumage placé à côté de l'entrée d'air du volet d'admission au niveau du générateur de fumée. La pompe attisera automatiquement la flamme et allumera les sciures.

Sur le panneau électronique du thermostat, réglez avec les flèches la température à 80°C environ (cf. notice d'utilisation du thermostat électronique). Pour chasser l'odeur désagréable du matériel neuf, laissez le fumoir chauffer pendant 2 heures environ. L'appareil sera alors prêt à l'emploi.

6.3. Mise en marche de l'appareil

Installez l'appareil dans un lieu à l'abri, mettez-le à niveau en ajustant les pieds réglables. Insérez le couvercle du bac du générateur de fumée (le tiroir) sous ce dernier, et insérez une grille par le haut de manière à ce qu'elle prenne appui sur deux glissières dans le générateur de fumée. Insérez le bac à gouttes dans les glissières au-dessus de la résistance chauffante, placez une étagère de fumoir, les barres et les crochets au niveau souhaité. Placez le bac à gouttes de la buse du générateur de fumée sous le générateur. Le bac est interchangeable et doit être vidé ou changé lorsqu'il est plein.

Branchez le fumoir sur le réseau d'alimentation 230 V avec la terre.

6.3.1. Mise en marche du générateur de fumée

Versez des sciures dans le bac à sciures et ouvrez un peu le clapet de fumées dans la cheminée du fumoir. Ouvrez le volet d'admission d'air au niveau du bac du générateur de fumée. Mettez l'appareil en marche avec l'interrupteur général. Tournez le volet d'admission d'air pour le mettre sur l'ouverture maximale. Mettez en marche la pompe du générateur de fumée. Activez le système d'allumage placé à côté de l'entrée d'air du volet d'admission au niveau du générateur de fumée. La pompe attisera automatiquement la flamme et allumera les sciures.

NOTA : Après avoir mis l'appareil en marche, il est conseillé de mettre le volet d'admission d'air sur la plus petite ouverture, voire de le fermer complètement.

NOTA : La quantité de fumée dépend de l'ouverture du volet de d'admission d'air (plus petite est l'ouverture, plus petit est le débit d'air) et de l'ouverture de la vanne sur le flexible qui relie la pompe avec le générateur de fumée.

6.3.2. Mise en marche de la résistance chauffante

Sur le panneau électronique du thermostat, réglez avec les flèches la température souhaitée. La température sera maintenue par la résistance chauffante. (Pour les autres fonctions du thermostat de la résistance chauffante cf. notice d'utilisation du thermostat électronique).

NOTA :

L'afficheur **haut** indique la température en cours.

L'afficheur **bas** indique la température de consigne.

6.3.3. Mise en marche du ventilateur

Pour mettre en marche le **ventilateur**, mettez le sélecteur dans la position 1.

Le tableau ci-dessous donne les instructions à suivre pour obtenir les différents modes de fonctionnement du fumoir.

Fonctionnement	Thermostat sur le panneau de commande	Ventilateur	Pompe du générateur de fumée	Clapet de fumées	Volet d'admission d'air sur le bac du générateur de fumée	Température
Premier démarrage	Réglage de la température avec flèches	ON	ON	ouvert	ouvert	80°C
Séchage	Réglage en fonction des besoins	ON	OFF	ouvert	Réglage en fonction des besoins	OFF
Fumage à froid	Réglage de la température avec flèches	OFF	ON	Position réglable	Réglage en fonction des besoins	20°C - 30°C
Fumage à température modérée	Réglage de la température avec flèches	OFF	En fonction des besoins	Position réglable	Réglage en fonction des besoins	30°C - 60°C
Fumage à chaud	Réglage de la température avec flèches	OFF	ON	Position réglable	Réglage en fonction des besoins	60°C - 90°C

SOUVIENS-TOI! Les températures indiquées sont approximatives uniquement en raison des différences de température ambiante ainsi que de la quantité et de la température de l'insert.

REMARQUE : Lorsque vous fumez sans que le ventilateur soit allumé, réglez le générateur de fumée et le registre de cheminée, le régulateur d'alimentation en air et la vanne sur le tuyau de manière à ce que la fumée ne passe pas à travers le ventilateur.

6.3.4. Chargement de combustible

Cet appareil utilise comme combustible des sciures à fumoir. Aucun autre combustible ne devra être utilisé. Ne pas brûler des déchets. Porter toujours des gants de protection. Fermer systématiquement le bac à sciures avec son couvercle.

7. ENTRETIEN

NOTA : RISQUE ÉLEVÉ DE BRÛLURES ET/OU D'INCENDIE :

Utiliser systématiquement des gants de protection pour effectuer toute opération de conduite, d'entretien, de nettoyage et de chargement. Respecter les dispositions locales en matière de sécurité incendie. Ne jamais laisser l'appareil sans

surveillance tant qu'il contient des braises / la flamme, car il peut causer un départ de feu. Sous l'effet de températures élevées l'appareil s'échauffe : risque de brûlure en cas de contact avec une surface chaude.

En fin de fumage, débrancher systématiquement l'appareil du réseau électrique.

Nettoyage du fumoir : Après chaque utilisation, l'appareil devra être nettoyé avec de l'eau et un liquide vaisselle.

La présence d'un dépôt de fumage à l'intérieur de l'enceinte est tout à fait naturel. Ne cherchez pas à l'éliminer et surtout n'utilisez pas à cette fin des produits corrosifs.

Lorsqu'elles s'accumulent en excès, les matières grasses risquent de s'enflammer. Contrôlez systématiquement la propreté de l'appareil et du bac à gouttes.

Videz et nettoyez/changez régulièrement le bac à gouttes de la buse du générateur de fumée.

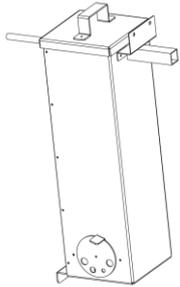
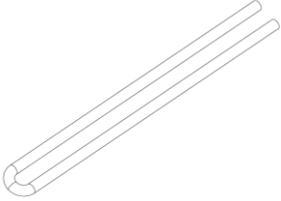
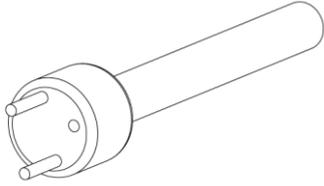
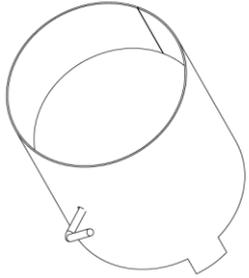
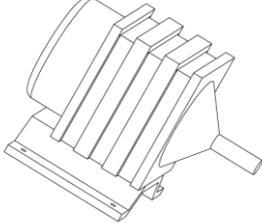
Nettoyage du générateur de fumée: Pour éliminer les cendres, produit de brûlage de sciures dans le générateur de fumée, procédez comme suit :

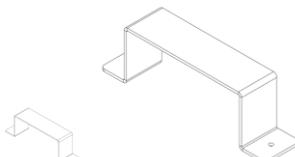
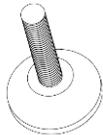
- Débranchez le tube d'admission d'air de la pompe du générateur de fumée ;
- Dévissez le bac à sciure du générateur de fumée ;
- Retirez le tube métallique de diffusion de fumée ainsi que la grille et le clapet ;
- Videz les cendres ;
- Remettez tous les éléments en place en effectuant les mêmes opérations en sens inverse et visser de nouveau le bac à sciures.

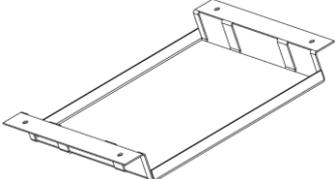
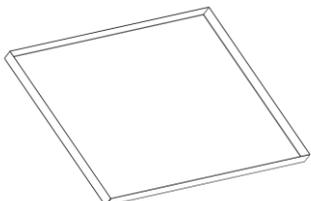
Si les cendres et les résidus carbonisés ne sont pas éliminés régulièrement, leur accumulation peut causer un dysfonctionnement, voire l'endommagement de l'appareil.

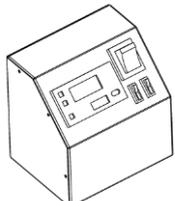
Conservation : Le fumoir doit être tenu dans un endroit sec et frais. Pour le stockage à l'extérieur, prenez soin de le protéger par une bâche étanche à l'eau. Assurez une bonne aération pour empêcher la formation de condensat et la stagnation de l'eau.

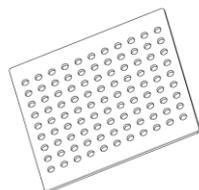
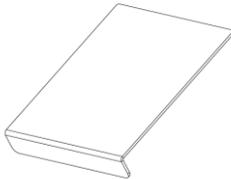
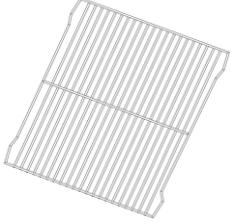
8. SPÉCIFICATION ET QUANTITÉS DES PIÈCES SO1

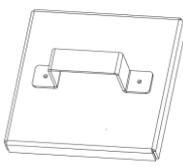
Désignation	Bac du générateur de fumée	Résistance chauffante	Câble d'alimentation électrique
repère	ZGD	G	KZ
quantité	1	1	1
			
Désignation	Cheminée avec clapet de fumées	Bac à gouttes de la buse du générateur	Pompe du générateur de fumée
repère	KZS	PODG	6GD
quantité	1	4	1
			

Désignation	Barre à suspendre	Poignée	Pied réglable
repère	PDZ	R	RN
quantité	1	1 1	4
			

Désignation	Égouttoir	Bac à gouttes	Protection du ventilateur
repère	S	MO	6KO
quantité	1	1	1
			

Désignation	Crochet	Boîtier de commande	Volet d'admission d'air
repère	H	SS	L
quantité	5	1	1
			

Désignation	Grille	Tiroir	Étagère (grille)
repère	R	SZ	P
quantité	1	1	1
			

Désignation	Couvercle du générateur de fumée		
repère	PGD		
quantité	1		
			

9. CONDITION DE GARANTIE

Le produit est couvert par une garantie de 12 ou de 24 mois de la date de sa livraison au client, sur présentation de la facture d'achat.

1. Orte Polska Sp. z o.o. garantit à l'Utilisateur le bon fonctionnement de l'appareil, sous réserve du respect des instructions d'installation, de conservation et d'utilisation données par la Notice d'utilisation.
2. Orte Polska Sp. z o.o. engage sa responsabilité pour les vices physiques (matériaux ou fabrication) de l'appareil, pendant 12 ou 24 mois de la date d'achat.
3. Les vices identifiés pendant la période de garantie seront réparés dans les 30 jours maximum de la date de livraison de l'appareil défectueux dans les locaux du Fabricant.
4. En transmettant l'appareil pour la réparation dans le cadre de la garantie, l'Utilisateur doit présenter le Bon de Garantie valable, ne comportant aucune marque de modifications apportées par l'Utilisateur.
5. La garantie ne couvre pas les dommages causés par les phénomènes tels que : coup de foudre, surtension dans une ligne électrique, choc mécanique, incendie, inondation ou autre événement non contrôlé et indépendant du Vendeur.
6. Pour effectuer une réparation dans le cadre de la garantie, l'Utilisateur doit fournir l'appareil dans les locaux du Fabricant à sa propre charge. Après la réparation, l'appareil sera renvoyé à la charge du Fabricant.
7. Avant l'expédition de l'appareil il est recommandé à l'Utilisateur de prendre contact avec le Fabricant.
8. La garantie du Fabricant est limitée au montant égal au prix du produit qui fait l'objet d'une réclamation.
9. Les dommages et les pertes de matériel survenus au cours de l'expédition des commandes réalisées par la Poste Polonaise ou par un service de livraison express ne seront pris en considération que sur présentation d'un procès-verbal établi avec le livreur au moment de remise du colis.

TYPE	SO1	SO2	SO3
FABRICANT	Orte Polska Sp.z o.o.	Orte Polska Sp.z o.o.	Orte Polska Sp.z o.o.
MARQUE	Orte	Orte	Orte
MODÈLE	SO1	SO2	SO3
SYMBOLE	SO1	SO2	SO3
Pays d'origine	Pologne	Pologne	Pologne
Garantie	12/24 mois	12/24 mois	12/24 mois
ÉTAT			
État	neuf	neuf	neuf
SPÉCIFICATION			
Type de combustible	sciures à fumoir	sciures à fumoir	sciures à fumoir
Nombre de glissières	5	7	7
Nombre de résistances chauffantes	2	2	2
Puissance appelée / courant nominal	1100 W	1100 W	1600 W
Puissance de la résistance chauffante	1000 W	1000 W	1500 W
Tension nominale	230 V	230 V	230 V
Fusible	5A	5 A	5 A
Température maximale en °C	120 °C	120 C	120 C
Volume de l'enceinte de fumage	183 L	473 L	1050 L
Volume du bac à sciures	5 L	5 L	5 L
Poids de charge	8-12 kg	12-17 kg	20-25 kg
Consommation de combustible (kg/h)	1-2 l/h	1-2 l/h	1-2 l/h
Allumage manuel	OUI	OUI	OUI
Galets de transport	NON	NON	OUI
Dimensions et poids			
Poids de l'emballage (kg)	45	80	130
Largeur du produit (cm)	74,1	91	103,1
Hauteur du produit (cm)	111	152	195,6
Profondeur du produit (cm)	47,2	63,2	85,1
Poids du produit (kg)	35	65	115

II NOTICE D'UTILISATION DU THERMOSTAT

Réglage de la température :

1. Appuyer sur la touche **SET** : l'afficheur bleu commencera à clignoter.
2. Appuyer sur la touche **HAUT (GÓRA)** ou **BAS (DÓŁ)** pour changer la consigne de température. Maintenir la touche appuyée pour accélérer le défilement des chiffres.
3. Pour retourner à l'écran d'accueil avec sauvegarde des réglages saisis, attendre **2 secondes**. Le retour à l'écran d'accueil sera automatique.

Appuyer sur la touche **SET** pour retourner à l'écran d'accueil sans sauvegarder les réglages.

Réglage des paramètres :

1. Appuyer et maintenir la touche **SET** pendant **3 secondes**, jusqu'à l'apparition du symbole « **P0** ».
2. Après l'apparition du symbole « **P0** » utiliser la touche **SET** pour passer de **P0** à **P8**.
3. Appuyer ou maintenir les touches **HAUT/BAS (GÓRA/DÓŁ)** pour modifier la valeur du programme concerné.

Modes de fonctionnement de l'unité de commande :

- **P0** – Refroidissement « **C** » / Chauffage « **H** ».
- **P1** – Hystérésis (0,1 à 30).
- **P2** – Seuil haut de réglage de température (-50°C à 120°C)
- **P3** – Seuil bas de réglage de température (-55°C à 115°C).
- **P4** – Calibrage de la sonde de température (-10°C à 10°C).
- **P5** – Temporisation de l'activation du relais après l'atteinte de la température (0 à 10 minutes)
- **P6** – Alarme température trop élevée (alarme visuelle)
- **P7** – Verrouillage des réglages
- **P8** – RAZ pour revenir aux paramètres d'origine

L'apparition du symbole « **LLL** » sur l'afficheur signifie un problème de communication avec la sonde de température (pas de signal).

1. L'afficheur **haut** indique la température en cours.
2. L'afficheur **bas** indique la température de consigne.